

France urbaine

métropoles • agglomérations • grandes villes

LE PRÉSIDENT

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 23 octobre 2026

Monsieur le Premier ministre,

Comme des millions de Françaises et de Français, nous avons été profondément heurtés par les scènes d'une exceptionnelle gravité qui ont émaillé les manifestations du 17 octobre dernier et jusque tard le lendemain. L'incendie de l'Hôtel de Ville de Limoges en est le symbole dramatique et affecte particulièrement France urbaine qui compte la commune parmi ses membres.

Incontestablement, cette journée restera un épisode sombre et dramatique pour notre démocratie. Particulièrement pour les membres de notre association, car ce sont les grands centres urbains qui ont été touchés.

Nous exprimons notre totale solidarité avec les habitants, les acteurs économiques et les élus locaux durement éprouvés par la violence désinhibée, les innombrables pillages et actes de vandalisme commis par des groupes extrémistes, de casseurs et de délinquants qui ont attaqué avec une brutalité inouïe les fonctionnaires de police, les biens publics, les commerces et parfois même les personnes venues exercer pacifiquement leur liberté de manifestation.

Dans des circonstances particulièrement difficiles, tous les agents publics mobilisés se sont engagés, parfois avec les moyens insuffisants et au péril de leur propre sécurité. Les agents municipaux ont assuré quant à eux avec professionnalisme les missions qui leur ont été confiées pour remettre l'espace public en état et accompagner les sinistrés.

L'heure n'est pas aux polémiques mais à la responsabilité : il nous appartient de regarder, lucidement, les faillites qui ont conduit à l'enchaînement tragique de ces derniers jours et d'y apporter une juste réponse à court et à moyen terme.

Le défaut d'anticipation des services de renseignement, le sous-dimensionnement manifeste du dispositif de maintien de l'ordre constituent un constat aujourd'hui largement partagé. Nous prenons acte des dispositions prises pour établir, dans la transparence, les dysfonctionnements de cette journée du 17 octobre et souhaitons être pleinement associés au diagnostic en cours. Une commission d'enquête a, en outre, été annoncée par la présidente de l'Assemblée nationale ainsi qu'une mission d'information sénatoriale auxquelles nous prendrons part. Dans ce contexte, nous ne pourrions faire l'économie d'un réel débat sur la doctrine de maintien de l'ordre (SNMO)

et de gestion des violences urbaines (GOVU), jusqu'ici construite sans association des élus locaux.

A court terme, il importe de dissuader, sanctionner, réparer.

Dissuader d'abord. Alors que d'autres mouvements sont d'ores et déjà prévus nous attendons, de votre part, fermeté et efficacité et l'association étroite des élus locaux aux décisions. Nous demandons ainsi que les maires soient désormais systématiquement parties prenantes des décisions prises par les préfetures dans la définition et le suivi des parcours des manifestations déclarées dans leurs villes. Il s'agit pour nous de prévenir la réitération des dégradations dans les centres urbains et de limiter toute forme d'escalade.

Sanctionner ensuite. Le nombre des interpellations ne peut constituer une réponse en soi s'il ne conduit pas à confondre les auteurs, établir les responsabilités et prononcer les condamnations avec la célérité et l'exemplarité qui s'imposent.

Réparer enfin. Les bâtiments publics sont lourdement affectés et les commerçants subissent des pertes lourdes dans un climat économique déjà dégradé. Si nous saluons l'annonce d'un fonds de soutien à destination des commerçants ainsi que la création d'un fonds exceptionnel pour la reconstruction des équipements publics, nous attendons désormais des éléments clairs sur les montants et les modalités de mise en œuvre de ces dispositifs, ainsi que la facilitation de la mise en œuvre des mesures de soutien décidées localement.

Dès à présent, nous vous demandons d'accélérer la mise en œuvre du fonds de mutualisation des risques résultant d'émeutes adopté par la loi de finances pour 2026 et qui ne trouve encore aucune application concrète, fragilisant dès lors l'assurabilité des biens dégradés.

En matière de sécurité, nous observons que le schéma d'emploi des forces de police et de gendarmerie fixé par la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur 2023-2027 n'a pas atteint ses objectifs, en particulier au sein la Gendarmerie nationale et au sein des unités de police judiciaire, au risque de nuire à la répartition des unités de forces mobiles sur le terrain et au traitement rapide des infractions.

Nous insistons particulièrement, comme nous avons déjà eu l'occasion de vous l'exprimer, sur le projet de loi relatif à l'extension des prérogatives, des moyens, de l'organisation et du contrôle aux polices municipales. Nous demandons d'ailleurs expressément que ce dernier soit remis à l'ordre du jour des assemblées pour permettre de dégager du temps disponible au profit des forces de sécurité publique et de police judiciaire qui doivent prioritairement s'investir dans leurs missions régaliennes.

Il nous appartient aussi de nous projeter à moyen terme et pour cela de retrouver les voies du dialogue avec la jeunesse et les acteurs sociaux du pays.

En matière de médiation et de prévention, nous invitons à la cohérence. Le financement des actions de médiation sociale est un investissement, pas une dépense superflue. L'arrêt, sans évaluation exhaustive, du soutien de l'Etat apporté aux dispositifs créés après les émeutes de 2023 (bataillons de la prévention, forces d'action républicaine) a constitué une erreur, et occasionne un manque d'outils de dialogue dans le contexte actuel. Nous déplorons, par ailleurs, la stagnation du Fonds interministériel de prévention la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), pourtant nécessaire au renforcement de nos outils préventifs et au renforcement des obligations républicaines.

Sur le plan social, les conditions de vie, le système scolaire, le pouvoir d'achat en période d'inflation ont été au cœur des revendications des manifestants.

Nous observons que les demandes d'aide d'urgence ou de soutien au secteur de l'aide alimentaire s'accroissent. Les tensions extrêmes que nos métropoles connaissent en matière de

logement entravent l'accès à l'autonomie et à l'emploi et alimentent pour une grande partie de la population un sentiment de déclassement et d'insécurité sociale.

Le mouvement qui s'est exprimé dans la jeunesse trouve aussi son origine dans la demande émanant de lycéens de poursuivre leurs études et d'aborder leur avenir dans des conditions sereines. La fragilité du système éducatif touche toute la population mais les quartiers prioritaires sont frappés par des inégalités persistantes, en dépit des efforts engagés par les collectivités et l'Etat. Alors que la France figure parmi les plus mauvaises élèves en Europe en matière d'emploi des jeunes, le projet de loi de finances pour 2027 prévoit de plus de nouvelles restrictions sur le budget des missions locales et des crédits de la politique de la ville. Dans ce contexte, France urbaine considère nécessaire de ne pas réduire les moyens pour ces politiques et souhaite la mise en place d'un observatoire des moyens de droit commun mobilisés en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Enfin, l'adoption par le Parlement d'un véhicule législatif permettant d'engager la prochaine phase d'intervention de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) nous paraît indispensable.

Nous vous alertons solennellement sur la réduction des capacités d'action des collectivités, intercommunalités urbaines au premier chef, en raison des mesures de prélèvement opérées en application de la loi de finances pour 2026. Si les mesures prévues dans le projet de loi de finances pour 2027 s'appliquent intégralement, les collectivités du bloc communal seront affaiblies par 3,8 milliards de prélèvements nouveaux, dont 1,4 milliards pour les seuls adhérents de France urbaine, ce qui constitue un obstacle majeur au maintien de nos politiques de cohésion territoriale et sociale.

A travers vos dernières déclarations, nous avons pris note de la volonté de réunir, sous votre égide, les organisations représentatives, les lycéens et étudiants, les élus locaux et les parlementaires afin de faire émerger des propositions concrètes en direction de la jeunesse. France urbaine est disposée à y participer, sous réserve que cette initiative se traduise par des engagements clairs et précis.

Dans cet esprit républicain de responsabilité et de dialogue, nous vous réitérons notre demande d'être reçus collectivement, au nom des élus des grandes villes, agglomérations et métropoles de France, après cette séquence qui aura rappelé le devoir impérieux que nous avons collectivement de réparer le lien social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Amities,
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC